



**Fin de la collecte en bac !
Badge à récupérer en mairie au plus tard le 14 mai.
Retrait des bacs à partir du 23 mai.**

Auterive, mardi 12 avril 2022

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) et la commune de Puydaniel désirent maîtriser les coûts et préserver l'environnement grâce à l'optimisation de la collecte et à la tarification incitative.

Pour cela, une nouvelle organisation, avec de nouveaux équipements de collecte, est en cours de mise en place.

L'ensemble de la commune de Puydaniel passera sur de l'apport volontaire. Vous trouverez les modalités de ce changement en page 2.

Afin de répondre à vos interrogations, une brochure explicative est jointe au présent courrier.

Dans le cadre du déploiement de la Tarification Incitative, la CCBA vous offre un mémo-tri magnet afin de vous accompagner sur vos gestes de tri.

Ensemble, agissons pour un territoire plus responsable et plus durable !

M. Serge BAURENS
Président
Communauté de Communes
Bassin Auterivain

M. Jean Claude BLANC
Maire de Puydaniel



La nouvelle organisation de la collecte des déchets

La collecte de vos déchets sera organisée en apport volontaire grâce à des colonnes de proximité. Découvrez les nouvelles instructions d'après les modalités de collecte suivantes :

Vous dépendrez d'un point d'apport volontaire, le mode de collecte sera en colonne (de la même manière que pour le verre et papiers/cartonnettes) et non plus en bac.

1. **Rendez-vous en mairie** (8 avenue des Pyrénées), pour récupérer votre badge individuel :

- Les mardis 19, 26 avril et 3, 10 mai de 17h à 19h
- Les vendredis 22, 29 avril et 6, 13 mai de 16h à 18h
- Les samedis 30 avril et 7, 14 mai de 10h à 12h

A NOTER : une permanence sera tenue à la salle des fêtes le dimanche 24 avril de 8h à 19h pour la remise des badges.

A partir du 17 mai, le badge devra être récupéré à l'accueil du siège de la CCBA.

 **Le badge est indispensable pour déposer vos ordures ménagères dans la colonne grise.**

2. **Les points d'apport volontaire (PAV) seront déployés aux emplacements suivants :**

- Route d'Esperce / Lieu-dit Gagne
- Chemin de Marsoula
- Salle des fêtes
- Route d'Auterive
- Centre bourg
- Saint Sernin

3. **Entre le 23 mai et le 17 juin**, les bacs (individuels et collectifs) seront retirés par nos soins.

 **Pour les habitants collectés en bacs individuels, laissez vos deux bacs vides (tri et ordures) sur la voie publique, un agent viendra les récupérer.**

4. **A partir du 20 juin**, la collecte en bacs est supprimée, elle est remplacée par la collecte en PAV (Points d'Apport Volontaire).

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

05 61 50 99 00

accueil@ccba31.fr

www.dechet-ccba31.fr